

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°047

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Désignation des représentants de la commune au sein du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers-La Courneuve-Seine-Saint-Denis-Ile-de-France.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal N°058 du 16 février 2012 relative à la création du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers - La Courneuve de la Seine-Saint-Denis Ile-de-France, Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) et à l'approbation des statuts ;

Vu les statuts de l'EPCC exigeant la désignation d'un représentant de la Commune d'Aubervilliers et de son suppléant pour la durée de leur mandat électif respectif à courir pour siéger au Conseil d'administration de cet établissement ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner un représentant de la Commune et son suppléant ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

DESIGNE Madame Marie-Françoise MESSEZ en tant que représentante de la ville d'Aubervilliers au sein du conseil d'administration du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique d'Aubervilliers - La Courneuve de la Seine-Saint-Denis en Ile-de-France et de Madame Princesse GRANVORKA en tant que suppléante.

La Maire,

Karine FRANCKET

